DEPARTEMENT DE L'ESSONNE Arrondissement d'Etampes Canton d'Arpajon

N°	2025	090

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION **07 novembre 2025**	L'an deux mille vingt-cinq Le treize novembre à 20 heures 30,
DATE D'AFFICHAGE **18 novembre 2025**	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle de la Grange aux Anneaux à Boissy -Sous-Saint-Yon en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 25 PRESENTS : 15 VOTANTS : 23	**Etaient présents :** M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – M. FAUCHÉ Fabien – Mme HEMON Alexandra – Mme BLAIZE Sophie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick– M. DORIZON Maurice – M. LION Robert. **Absent(e)s représenté(e)s** : Mme MOAL Sylvie représentée par M. REYNAUD Max M. GOFF Jullian représenté par M. LOURS Xavier M. LAURENT Eric représenté par M. PICHON Jean–Marc M. TISCHENBACH Thierry représenté par M. IBOUADILENE Francis Mme BILIEN Carine représentée par M. LION Robert Mme PEDRONO Anne-Marie représentée par M. DORIZON Maurice Mme BONNASSEAU Patricia représentée par Mme COURTOIS Cécile M. CHAMPION Patrick représenté par M.GAUTHIER Dominique **Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme LEROMAIN Nadège – Mme SCACCHI Anne. M. GAUTHIER Dominique a été désigné secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°1

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44343

Les décisions modificatives (DM) viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

La présente décision modificative du budget fait suite à deux virements de crédits pris sur le fondement de la fongibilité des crédits de la nomenclature M 57.

Monsieur IBOUADILENE informe le Conseil Municipal que des modifications et ajustements de crédits sont nécessaires au budget 2025, pour les raisons suivantes :

En dépenses de fonctionnement (+508 146 €) :

→ Augmentation du chapitre 012 à hauteur de 65 000 €
→ Augmentation du chapitre 011 à hauteur de 92 344 €
→ Augmentation du chapitre 65 à hauteur de 30 130 €
→ Augmentation du chapitre 68 à hauteur de 120 672 € dotation aux provisions (créances douteuses)
→ Augmentation du chapitre 042 à hauteur de 200 000 € pour les écritures d'amortissement restantes.

En recettes de fonctionnement (+305 939 €) :

→ Augmentation du chapitre 013 à hauteur de 49 700 € recettes remboursement d'indemnités journalières
→ Réduction du chapitre 73 à hauteur de 35 591 € Notification du fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux
→ Augmentation du chapitre 75 à hauteur de 222 884 € (Titres pour pénalités de retard dans le cadre du chantier du pole scolaire et augmentation de la participation classe de découverte)
→ Inscription au chapitre 78 à hauteur de 650 € (reprise de provisions faites en 2024 et 2025 pour des admissions en non-valeur)
→ Inscriptions au chapitre 042 pour de l'amortissement de subventions transférables : 68 296€

En dépenses d'investissement (+ 245 000 €)

→ Augmentation des crédits à l'opération 140 chapitre 20 à hauteur de 9 000 € :
+ 5 000 € Avenant SIAMURBA mission de conseil et d'assistance pour la révision du PLU
+ 4 000 € rémunération commissaire enquêteur
→ Augmentation des crédits à l'opération 170 chapitre 20 à hauteur de 48 000 € : Mission de maîtrise d'œuvre pour la phase 5 de l'Église et 960 € pour la MOE vidéoprotection.
→ Augmentation des crédits à l'opération 180 chapitre 21 à hauteur de 9 316 € : Acquisition de chaises (non prévues au BP)
→ Augmentation des crédits à l'opération 190 chapitre 21 à hauteur de 58 568 € : Révisions des prix marchés de travaux du pôle scolaire
→ Inscriptions au chapitre 040 pour de l'amortissement de subventions transférables : 68 296€

En recettes d'investissement (245 000 €) :

Recettes d'investissements

→ Augmentation du chapitre 040 à hauteur de 200 000 € pour les écritures d'amortissement restantes.
→ Augmentation du chapitre 013 Subventions d'investissement : 30 000 € (subvention notifiée pour la vidéoprotection)
→ Chapitre 45 Travaux exécutés d'office : +15 000€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44343

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2025, approuvé par délibération n° 2025-028 du 20 mars 2025,

CONSIDERANT les modifications budgétaires nécessaires pour réaliser les opérations comptables justifiées en préambule,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines et Affaires Générales, en date du 10/11/2025,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 et les imputations comptables comme suit :

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44343

		DEPENSES	BP 2025 post AS	DM 1	TOTAL BUDGET 2025		RECETTES	BP 2025 post AS	DM 1	TOTAL BUDGET 2025
Fonctionnement	011	CHAP 011 : Charges à caractère généra	839 661,00 €	92 344,00 €	932 005,00 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	891 754,48 €		891 754,48 €
	012	CHAP 012 : Charges de personnel et frais assimilés	1 780 000,00 €	65 000,00 €	1 845 000,00 €	013	Atténuations de charges	30 500,00 €	49 700,00 €	80 200,00 €
	014	Chapitre 014 : Atténuations de produits	223 697,00 €		223 697,00 €	70	Produits des services, du doma	357 958,00 €		357 958,00 €
						731	Impositions directes	2 219 149,00 €		2 219 149,00 €
	023	Virement à la section d'investissement (023)	75 755,69 €		75 755,69 €	73	Impots et taxes	198 946,00 €	- 35 591,00 €	163 355,00 €
	042	Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €	200 000,00 €	500 000,00 €	74	Dotations et participations	730 782,00 €		730 782,00 €
	65	Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	236 081,00 €	30 130,00 €	266 211,00 €	75	Autres produits de gestion courante	83 202,00 €	222 884,00 €	306 086,00 €
	66	CHAP 66 : charges financières	13 000,00 €		13 000,00 €	76	Produits financiers	6,00 €		6,00 €
	67	CHAP 67 : charges exceptionnelles	2 000,00 €		2 000,00 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €		1 000,00 €
	68	CHAP 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00 €	120 672,00 €	130 672,00 €	78	Reprises sur provisions	851 218,00 €	650,00 €	851 868,00 €
						042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		68 296,00 €	68 296,00 €
		TOTAL	3 480 194,69 €	508 146,00 €	3 988 340,69 €		TOTAL	5 364 515,48 €	305 939,00 €	5 670 454,48 €

		DEPENSES	BP 2025 post AS	DM 1	TOTAL BUDGET 2025		RECETTES	BP 2025 post AS	DM 1	TOTAL BUDGET 2025
Investissement	120	Opération 120: Chapitre 21 : Immobilisations incorporelles	68 000,00 €		68 000,00 €	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	924 216,75 €		924 216,75 €
	041	Opérations patrimoniales	450 000,00 €		450 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement (021)	75 755,69 €		75 755,69 €
	10	Dotations fonds divers et réserves	2 000,00 €		2 000,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €	200 000,00 €	500 000,00 €
	130	Opération 130 Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	25 000,00 €		25 000,00 €	041	Opérations patrimoniales	450 000,00 €		450 000,00 €
	130	Opération 130 Chapitre 21 : Immobilisations incorporelles	69 561,97 €		69 561,97 €	10	Dotations fonds divers et réserves	470 000,00 €		470 000,00 €
	140	Opération 140 Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	101 740,00 €	9 000,00 €	110 740,00 €	13	Subventions d'investissement	1 796 003,07 €	30 000,00 €	1 826 003,07 €
	140	Opération 140 Chapitre 21 : Immobilisations incorporelles	161 061,04 €		161 061,04 €	16	Emprunts et dettes assimilees			
	16	Emprunts et dettes assimilees	112 000,00 €		112 000,00 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00 €		320 000,00 €
	170	Opération 170 Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	100 217,24 €	48 960,00 €	149 177,24 €	45412	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	270 000,00 €	15 000,00 €	285 000,00 €
	170	Opération 170 Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	806 971,50 €	50 860,00 €	857 831,50 €					
	180	Opération 180 Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	29 000,50 €		29 000,50 €					
	180	Opération 180 Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	368 805,32 €	9 316,00 €	378 121,32 €					
	190	Opération 190 Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	143 269,03 €		143 269,03 €					
	190	Opération 190 Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1 877 933,91 €	58 568,00 €	1 936 501,91 €					
	204	Subventions d'équipement versées	5 415,00 €		5 415,00 €					
	45411	Travaux exécutés d'office	285 000,00 €		285 000,00 €					
	040	Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections		68 296,00 €	68 296,00 €					
		TOTAL	4 605 975,51 €	245 000,00 €	4 850 975,51 €		TOTAL	4 605 975,51 €	245 000,00 €	4 850 975,51 €

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44343

ADOPTE le budget 2025 modifié comme suit :

	DEPENSES				RECETTES		
	DEPENSES BP	DM 1	DEPENSES BP 2025 dont DM		RECETTES BP	DM 1	RECETTES BP 2025 dont DM
Fonctionnement	3 480 194,69	508 146,00	3 988 340,69		5 364 515,48	305 939,00	5 670 454,48
Investissement	4 605 975,51	245 000,00	4 850 975,51		4 605 975,51	245 000,00	4 850 975,51
Total	8 086 170,20	753 146,00	8 839 316,20		9 970 490,99	550 939,00	10 521 429,99

Le Maire,

Jean-Marc PICHON

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20251113-DEL2025-090-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/11/2025

Publié le : 14/11/2025 16:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/44343